

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

Séance ordinaire du 1^{er} septembre 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, tenue le mardi 1^{er} septembre 2015 à 19 h 30 à la salle de délibérations du conseil au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin.

Sont présents :

Madame la conseillère : Judith Leblond

Messieurs les conseillers : Paul Poulin
Serge Plante
André Turmel
Jean-Guy Gosselin
Sylvain Drouin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Harold Gagnon.

Est également présent :

Le directeur général/secrétaire-trésorier, Laurent Rheault, M.A.P., OMA.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2015.
4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION :**
 - 4.1 Adhésion à la Campagne de financement 2015-2019 de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis.
 - 4.2 Autorisation de signature - Cession en emphytéose de l'immeuble (terrain et bâtiment) sis sur le lot 3 601 821 à la Corporation de l'Éco-parc des Etchemins.
5. **DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS :**
 - 5.1 Confirmation de M. Eric Guenette au poste de directeur des Services publics, Urbanisme et Environnement de la Municipalité de Lac-Etchemin - Fin de la période probatoire.
 - 5.2 Avis de motion avec dispense de lecture - Règlement concernant les opérations de déneigement d'un chemin public.
6. **DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT :**
 - 6.1
7. **DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :**
 - 7.1 Versement à octroyer dans le cadre de la Politique d'aide financière pour la jeunesse "Élite sportive et culturelle" de la Municipalité de Lac-Etchemin.

- 7.2 Adjudication de contrat - Entretien du système de réfrigération à l'aréna municipal pour la saison 2015-2016.
- 7.3 Adjudication de contrat pour la gestion de traitement de l'eau de la tour de refroidissement de l'aréna en fonction des exigences de la Régie du bâtiment.
- 7.4 Adjudication de contrat pour la mise en place de politiques et procédures dans le cadre du camp de jour pour une reconnaissance de l'Association des camps du Québec.

8. DOSSIER(S) - AUTRE(S) :

- 8.1 Motion de félicitations - Camping Lac-Étchemin inc.
 - 8.2 Motion de félicitations - Ferme Maryclerc de Sainte-Claire.
9. Approbation du rapport des impayés et des déboursés directs de la Municipalité de Lac-Étchemin.
10. Lecture de la correspondance.
11. Affaires nouvelles :
- 11.1 Souscription(s) diverse(s) :
 - a) Participation à la 3^e édition du Tournoi de golf du 150^e de Lac-Étchemin.
 - b) Participation à l'activité - Dégustation vins & fromages de la Fondation du Sanatorium Bégin.
12. Période d'intervention des membres du conseil.
13. Période de questions des citoyens.
14. Levée de la séance.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h 30, M. le maire Harold Gagnon ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et prononce le mot d'ouverture de la séance du conseil.

« Nous allons maintenant observer, en silence, un moment de recueillement, au cours duquel chacune et chacun d'entre nous invoqueront les forces et l'inspiration souhaitées, favorisant ainsi la conduite harmonieuse de la présente séance ainsi que la bonne et saine administration de la Municipalité de Lac-Étchemin ».

161-09-2015

2.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que tous les membres du conseil, formant quorum à la présente séance, ont pris connaissance de l'ordre du jour;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SYLVAIN DROUIN ET
RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit accepté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

162-09-2015

3.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4
AOÛT 2015**

Considérant que copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2015 a

été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le directeur général/secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL POULIN ET
RÉSOLU :**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2015, tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION :**

163-09-2015
4.1

**ADHÉSION À LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2015-2019 DE LA
FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU DE LÉVIS**

Attendu qu'en Chaudière-Appalaches, plus de 2 600 personnes reçoivent un diagnostic de cancer chaque année et 1 400 devront recevoir des traitements de radio-oncologie;

Attendu que ces patients doivent actuellement recevoir ces traitements hors région;

Attendu que le gouvernement du Québec investira plus de 168 M\$ pour la construction du **Centre régional intégré de cancérologie de Chaudière-Appalaches (CRIC)**;

Attendu que la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis lance la plus grande campagne majeure de son histoire visant à amasser la somme de 38 M\$ sur cinq (5) ans pour la mise en place d'un continuum de soins et de services autour du cancer;

Attendu que l'objectif est d'atteindre la somme totale de 2 000 000 \$ provenant des villes, municipalités et paroisses de Chaudière-Appalaches;

Attendu que la Ville de Lévis s'engage à verser la somme de 1 000 000 \$ à cette campagne;

Attendu que les MRC et leurs municipalités constituantes en Chaudière-Appalaches qui seront desservies par le futur **Centre régional intégré de cancérologie de Chaudière-Appalaches (CRIC)** sont sollicitées fonction de la population provenant de leur territoire;

Attendu qu'un plan de visibilité, qui pourrait être par MRC et leurs municipalités constituantes reste à être négocié afin de refléter la contribution globale;

Attendu qu'un protocole régissant des modalités de ce partenariat sera rédigé et qu'un comité tripartite ayant comme responsabilité le suivi annuel de l'entente sera composé de représentants de la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis et des MRC;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY GOSSELIN
ET RÉSOLU :**

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin :

- Verse une somme équivalente à 0,75 \$ par habitant par année à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis à compter de janvier 2016 et ce pour cinq (5) ans;
- Transmette la présente résolution à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis.

Adoptée à l'unanimité.

164-09-2015
4.2

AUTORISATION DE SIGNATURE - CESSIION EN EMPHYTÉOSE DE L'IMMEUBLE (TERRAIN ET BÂTIMENT) SIS SUR LE LOT 3 601 821 À LA CORPORATION DE L'ÉCO-PARC DES ETCHEMINS

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE PLANTE ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin cède en emphytéose pour une durée de vingt (20) ans, et ce gratuitement, une partie du lot 3 601 821 à la Corporation de l'Éco-Parc des Etchemins;

QUE le maire, M. Harold Gagnon et le directeur général secrétaire-trésorier, M. Laurent Rheault, soient et sont autorisés à signer l'acte de cession en emphytéose.

Adoptée à l'unanimité.

5. **DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS :**

165-09-2015
5.1

CONFIRMATION DE M. ERIC GUENETTE AU POSTE DE DIRECTEUR DES SERVICES PUBLICS, URBANISME ET ENVIRONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN - FIN DE LA PÉRIODE PROBATOIRE

Considérant que le 3 mars 2015, le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin procédait à l'embauche de M. Eric Guenette à titre de directeur des Services publics, Urbanisme et Environnement et autorisait le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Laurent Rheault, à signer pour et au nom de la municipalité, le contrat d'engagement à intervenir entre les parties (résolution numéro 036-03-2015);

Considérant qu'aux termes dudit contrat, M. Guenette était soumis, entre autres, à une période probatoire de six (6) mois en conformité avec les articles 71 et 72 de la Loi sur les cités et villes;

Considérant le résultat très positif tant au niveau de la performance que des compétences découlant du processus d'évaluation effectué par le directeur général, entre autres, lors des évaluations formelles conjointes réalisées pour la période du 16 mars au 16 juin 2015 (après 3 mois) et du 17 juin au 25 août 2015 (après 6 mois) avec rapports écrits à l'appui;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ANDRÉ TURMEL ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin confirme par la présente que M. Eric Guenette a complété avec succès la période probatoire à laquelle il était tenu à titre de directeur des Services publics, Urbanisme et Environnement.

Adoptée à l'unanimité.

5.2

AVIS DE MOTION AVEC DISPENSE DE LECTURE - RÈGLEMENT CONCERNANT LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT D'UN CHEMIN PUBLIC

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Sylvain Drouin, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera soumis lors d'une séance ultérieure de ce conseil, un règlement concernant les opérations de déneigement d'un chemin public.

Que dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption soit accordée, le

tout conformément à l'article 356 de la Loi sur les Cités et Villes.

Sylvain Drouin, conseiller

6. **DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT :**

6.1 Aucun point pour cet item.

7. **DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :**

166-09-2015
7.1

VERSEMENT À OCTROYER DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA JEUNESSE "ÉLITE SPORTIVE ET CULTURELLE" DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

Considérant que la politique vise à définir et à encadrer tout le processus d'évaluation pour l'attribution d'une subvention pour la jeunesse lors d'une participation à des compétitions ou événements à caractère régional, provincial ou international;

Considérant que, dans le cadre de la politique, le service des loisirs a reçu deux (2) demandes;

Considérant que la politique prévoit une grille d'évaluation précise permettant de calculer le montant des subventions à verser;

Considérant que les documents présentés répondent aux exigences de la politique;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE PLANTE ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal verse les subventions suivantes :

Éliza Parent	78,03 \$
Hockey sur glace - 29 au 31 mai 2015	
Tournoi invitation AAA - Sherbrooke	
Éliza Parent	38,34 \$
Hockey sur glace - 15 au 16 mai 2015	
Coupe Challenge Québec AAA - Québec	

Adoptée à l'unanimité.

167-09-2015
7.2

ADJUDICATION DE CONTRAT - ENTRETIEN DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION À L'ARÉNA MUNICIPAL POUR LA SAISON 2015-2016

Considérant que la Municipalité a procédé par appel d'offres sur invitation pour la fourniture du service d'entretien du système frigorifique de l'aréna municipal en 2015;

Considérant que deux (2) firmes spécialisées dans le domaine, Cimco Réfrigération et Fixair, ont présenté des offres;

Considérant que les soumissions ont été étudiées par la direction du service des loisirs culture et vie communautaire;

Considérant que la firme Fixair ne répondait pas aux normes exigées par notre nouveau système;

**IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND
ET RÉSOLU :**

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin accorde à la firme Cimco Réfrigération, le contrat de service pour l'entretien du système frigorifique de l'aréna municipal, pour une période d'un (1) an (saison 2015-2016), selon les prix et les conditions mentionnés dans l'offre reçue, soit 4 980 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

168-09-2015
7.3

**ADJUDICATION DE CONTRAT POUR LA GESTION DE TRAITEMENT DE
L'EAU DE LA TOUR DE REFROIDISSEMENT DE L'ARÉNA EN FONCTION
DES EXIGENCES DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT**

Considérant que la municipalité doit obligatoirement se conformer à toutes les exigences de la Régie du bâtiment relativement à l'opération d'une tour de refroidissement;

Considérant que le gérant d'aréna recommande, compte-tenu de la complexité des devis dans ce domaine, la firme qui a effectué le travail au cours de la dernière saison et qui a offert un excellent service selon les exigences de la Régie du bâtiment;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL POULIN ET
RÉSOLU :**

QUE le conseil accorde à la firme "**Magnus**", au montant de 5 087,76 \$ (plus les taxes pour une durée de 12 mois), le contrat pour la gestion de traitement de l'eau de la tour de refroidissement de l'aréna en fonction des exigences de la Régie du bâtiment, tel que présenté dans le contrat d'entente de gestion du traitement de l'eau - Tour de refroidissement.

Adoptée à l'unanimité.

169-09-2015
7.4

**ADJUDICATION DE CONTRAT POUR LA MISE EN PLACE DE
POLITIQUES ET PROCÉDURES DANS LE CADRE DU CAMP DE JOUR
POUR UNE RECONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION DES CAMPS DU
QUÉBEC**

Considérant que la municipalité souhaite une reconnaissance par l'Association des camps du Québec pour son camp de jour municipal;

Considérant que des politiques et procédures doivent être mises en place selon les normes de l'association;

Considérant que la responsable actuelle de camp de jour est la meilleure personne pour réaliser la tâche demandée;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY GOSSELIN
ET RÉSOLU :**

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin embauche Mme Jessie Tanguay pour une période de quarante (40) heures pour la création d'un document de politiques et procédures, et ce, au taux et conditions reçus à l'été 2015.

Adoptée à l'unanimité.

8.

DOSSIER(S) - AUTRE(S) :

8.1

MOTION DE FÉLICITATIONS - CAMPING LAC-ETCHEMIN

Monsieur le conseiller Paul Poulin présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de M. Claude Veilleux et Mme Suzie Poulin, propriétaires du Camping Lac-Etchemin inc., ainsi qu'à toute leur équipe, pour la note de 90 % obtenue de la part des évaluateurs de Camping Québec.

L'évaluation aura permis de classifier le camping avec une cote 4 étoiles qui se traduit par un site exceptionnel et fortement recommandé auprès de la clientèle de camping. Une très belle reconnaissance qui, encore une fois, profite à notre collectivité et qui met en plan notre belle municipalité.

Harold Gagnon
Maire

Laurent Rheault, M.A.P., OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

8.2

MOTION DE FÉLICITATIONS - FERME MARYCLERC DE SAINTE-CLAIRE

Monsieur le conseiller Serge Plante présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de la Ferme Maryclerc de Sainte-Claire dans Bellechasse, M. Armand Leclerc, qui est copropriétaire de l'entreprise familiale avec son épouse Brigitte Lavallée et ses filles Marie-Christine et Laurence.

En effet, la Ferme Maryclerc trône au premier rang et, conséquemment, détient le meilleur troupeau Holstein au Canada suite aux plus récentes évaluations génétiques du Réseau laitier canadien.

Harold Gagnon
Maire

Laurent Rheault, M.A.P., OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

170-09-2015

9.

APPROBATION DU RAPPORT DES IMPAYÉS ET DES DÉBOURSÉS DIRECTS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SYLVAIN DROUIN ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin accepte le rapport des impayés et déboursés directs pour août 2015 pour la somme de 381 721,92 \$, le tout tel que détaillé comme suit : achats impayés : 281 063,05 \$ et déboursés directs : 100 658,87 \$ et identifié "Rapport des impayés et déboursés directs" et autorise le secrétaire-trésorier à les payer.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour le rapport des impayés et des déboursés directs ci-haut décrits.

Laurent Rheault, M.A.P., OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité.

10. **LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

3 juillet 2015

Lettre de Mme Francine Charbonneau, ministre de la Famille et ministre responsable des Aînés, annonçant la reconnaissance de Lac-Etchemin comme Municipalité amie des aînés (MADA) valide pour la durée du plan d'action 2014-2016. Cette reconnaissance veut souligner la qualité de la démarche entreprise par la municipalité afin de permettre aux personnes âgées de "bien vieillir" tout en restant actives dans leur communauté. Elle mentionne également que la Municipalité de Lac-Etchemin donne ainsi la possibilité aux personnes âgées du territoire de faire connaître leurs besoins et d'être mises à contribution dans le processus décisionnel menant à l'élaboration d'un plan d'action en collaboration avec plusieurs partenaires.

11. **AFFAIRES NOUVELLES :**

11.1 **SOUSCRIPTION(S) DIVERSE(S) :**

171-09-2015
11.1-a) **PARTICIPATION À LA 3^E ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DU 150^E DE LAC-ETCHEMIN**

Considérant que ladite demande répond aux critères d'analyse de la Politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions, commandites et activités de représentation;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ANDRÉ TURMEL ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin procède à l'achat de trois (3) billets au coût de 75 \$ l'unité à titre de contribution financière à la 3^e édition du tournoi de golf du 150^e de Lac-Etchemin, le 29 août 2015 au Club de golf de Lac-Etchemin.

Adoptée à l'unanimité

b) SP

172-09-2015
11.1-b) **PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ - DÉGUSTATION VINS & FROMAGES DE LA FONDATION DU SANATORIUM BÉGIN**

Considérant que ladite demande répond aux critères d'analyse de la Politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions, commandites et activités de représentation;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE PLANTE ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin procède à l'achat de cinq (5) billets au coût de 50 \$ l'unité à titre de contribution financière à l'activité "Dégustation vins et fromages" au profit de la Fondation Sanatorium Bégin, le 26 septembre prochain au Centre de vacances Camp Forestier de Saint-Luc-de-Bellechasse.

Adoptée à l'unanimité

12. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

Chacun des membres du Conseil municipal est invité par le maire à faire part, s'il

y a lieu, d'un bref résumé de ses principales activités de représentation, des rencontres et dossiers traités au cours du dernier mois et ajouter leurs commentaires sur certains sujets, selon leur convenance.

Pour terminer ce point, à son tour, M. Harold Gagnon, maire, commente en ce sens pour le bénéfice des gens présents dans la salle.

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les citoyennes et citoyens présents dans la salle sont invités par le maire à poser leurs questions concernant les affaires municipales en demandant préalablement la parole.

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, M. le conseiller Sylvain Drouin propose que la présente séance soit levée.

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER